



## LETTRE D'INFORMATION

### Mairie de Luynes

BP16  
Place des Victoires  
37230 LUYNES  
Tel : 02.47.55.35.55  
Fax : 02.47.55.52.56  
www.luynes.fr  
mairie@luynes.fr

Objet : Mouvement social le 06 octobre 2022 - Structure Multi-Accueil « Les P'tits Loups ».  
Dossier suivi par : Claire FORLIVESI

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je suis au regret de vous informer qu'un préavis de grève pour le **jeudi 6 octobre 2022** a été déposé au niveau national par la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière, auprès du Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique Monsieur Stanislas GUERINI.

Cela concerne les agents de la Fonction Publique Territoriale travaillant dans les crèches, haltes garderies, services petite enfance.

Les revendications portent sur les points suivants :

- Retrait de l'arrêté du 29 juillet 2022
- Le financement de postes de personnel qualifié à hauteur des besoins.
- L'arrêt de l'accueil des enfants en surnombre.
- Une qualité d'accueil garantie par un professionnel pour 5 enfants.
- Des ratios d'encadrement à 50%, Or apprenti.
- Un temps d'analyse de la pratique de 2h par mois dans l'ensemble des structures.
- Un plan ambitieux de formation des agents.
- L'ouverture massive de places en formation initiale.
- Force ouvrière reste déterminé pour que le secteur de la petite enfance bénéficie de l'augmentation de 189€ par mois pour tous.

A ce jour, bien que notre service « Les P'tits Loups » ne soit pas forcément concerné par tous ces points, une grande partie du personnel municipal, par solidarité avec leurs collègues, a pris la décision de s'associer à ce mouvement social.

Ainsi, malgré toute la meilleure volonté de la commune de limiter au maximum les désagréments auprès des familles, il ne sera malheureusement pas possible d'assurer le service habituel et ce faute d'effectif qualifié et pour des raisons de sécurité évidente.

C'est pourquoi la décision a été prise à regret, de fermer la structure ce jour là.

Croyez bien que je suis parfaitement consciente de la gêne occasionnée par cette décision mais la municipalité n'a pas d'autre choix.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de Madame Claire FORLIVESI directrice de la structure.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Danièle HOUDU,

Adjointe au Maire, déléguée à l'Enfance et la Jeunesse

